

## Structuration de l'avant-projet de mémoire

### Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- ✓ Comprendre l'utilité de l'avant-projet dans le processus de recherche.
- ✓ Identifier les composantes essentielles d'un avant-projet scientifique en didactique.
- ✓ Rédiger un avant-projet clair, structuré et cohérent en lien avec une problématique pertinente.

### Introduction

Dans le processus d'élaboration d'un mémoire universitaire, l'avant-projet constitue une étape charnière. Il s'agit d'un document préliminaire qui permet de formuler de manière structurée et cohérente les grandes lignes de la recherche envisagée. Il sert à clarifier le choix du sujet, à poser la problématique, à définir les objectifs et les hypothèses, et à esquisser la méthodologie appropriée. L'avant-projet n'est pas seulement un outil de planification ; il représente aussi un exercice intellectuel fondamental qui engage l'étudiant dans une démarche scientifique rigoureuse. Ce cours vise à outiller les étudiants afin qu'ils puissent concevoir un avant-projet pertinent, faisable et conforme aux exigences académiques de la recherche en didactique du FLE.

### I. Définition et utilité de l'avant-projet

L'avant-projet, aussi appelé proposition de recherche ou protocole de recherche, est un document préliminaire qui présente de manière synthétique et structurée le projet de mémoire. Il sert à valider la faisabilité, la pertinence et la rigueur de la démarche avant l'engagement dans la recherche proprement dite.

Il permet de clarifier les intentions de recherche, d'organiser les idées du chercheur, d'obtenir l'accord d'un encadrant et de poser les bases d'une planification rigoureuse.

### II. Structure type de l'avant-projet

Un avant-projet de mémoire comprend généralement 7 à 9 éléments principaux,

articulés logiquement.

### **II.1. Titre provisoire**

- ✓ Formulé de façon claire, précise et indicative du sujet.
- ✓ Il peut être reformulé au fil de l'avancement du travail.

### **II.2. Contexte et justification du sujet**

- ✓ Présentation du domaine de recherche.
- ✓ Mise en évidence de l'intérêt théorique, pratique ou social du sujet.
- ✓ Exemples concrets ou références récentes pour appuyer la pertinence.

### **II.3. Problématique**

- ✓ Formulation explicite de la problématique.
- ✓ Identification du « problème de recherche » dans le champ de la didactique du FLE.
- ✓ Reformulation en question(s) de recherche claire(s).

**Exemple :** En quoi l'utilisation de la ludification influence-t-elle la motivation des apprenants de FLE en milieu universitaire ?

### **II.4. Objectifs de la recherche**

- ✓ **Objectif général** : ce que la recherche vise à démontrer ou comprendre.
- ✓ **Objectifs spécifiques** : actions concrètes qui guideront la collecte et l'analyse des données.

### **II.5. Hypothèses de recherche**

- ✓ Énoncés provisoires à vérifier.
- ✓ Formulées de manière claire et opérationnelle.

### **II.6. Revue de la littérature (brève)**

- ✓ Repérage des travaux antérieurs essentiels au sujet.

- ✓ Mise en évidence des apports et des lacunes dans la littérature.

### **II.7. Choix méthodologique**

- ✓ Type de recherche : qualitative, quantitative, mixte.
- ✓ Outils de collecte envisagés (questionnaire, entretien, observation...).
- ✓ Population cible et échantillonnage.
- ✓ Justification du choix méthodologique.

### **II.8. Plan prévisionnel**

- ✓ Esquisse du plan du mémoire (parties/chapitres).
- ✓ Il s'agit d'une proposition évolutive, non définitive.

### **II.9. Bibliographie sélective**

- ✓ Liste des principales sources utilisées pour construire l'avant-projet.
- ✓ Respect des normes de citation bibliographique (APA, etc.).

## **III. Conseils de rédaction**

- ✓ Être concis mais rigoureux (5 à 10 pages maximum).
- ✓ Utiliser un style scientifique clair, structuré, sans redondances.
- ✓ Relire attentivement pour éviter les incohérences ou imprécisions.
- ✓ Prendre en compte les recommandations spécifiques de l'établissement ou de l'encadrant.

## **Conclusion**

L'élaboration d'un avant-projet de mémoire constitue une première mise en œuvre concrète de la démarche de recherche. Il ne s'agit pas d'un simple exercice formel, mais d'un outil essentiel qui guide la réflexion, structure les choix méthodologiques et balise le chemin à suivre. En maîtrisant la structure et les éléments constitutifs de l'avant-projet, l'étudiant pose les fondations solides de son mémoire. Il gagne en clarté, en cohérence et en crédibilité auprès de son encadrant. Ce travail préparatoire, bien que succinct, engage l'étudiant dans une

dynamique de recherche qui favorisera la réussite de son mémoire et renforcera sa posture de futur chercheur en didactique du FLE.

#### **IV. Activité pratique**

##### **Travail individuel à remettre à la prochaine séance**

Choisissez une problématique en didactique du FLE qui vous intéresse et rédigez un avant-projet en suivant la structure vue en cours (6 à 8 pages).

**Critères d'évaluation :** clarté, pertinence de la problématique, cohérence méthodologique, qualité rédactionnelle.

#### **Références bibliographiques**

Thiévert, R.-A. (2014). *Méthodes de recherche en management*. Dunod.

Blanchet, P., Gotman, A., & Kaufmann, J.-C. (2010). L'enquête et ses méthodes. Armand Colin.

Lejeune, C. (2014). Guide pratique pour la rédaction des mémoires et des thèses. De Boeck Supérieur.